



Paris, le 17 juillet 2019 Communiqué de presse

Intelligence artificielle : 15 nouveaux projets vont être expérimentés dans les administrations

L'intelligence artificielle (IA) est un enjeu d'avenir pour le service public. En libérant les agents de certaines tâches, l'IA pourra leur permettre de se recentrer sur leur cœur de métier, pour un meilleur service rendu aux usagers.

Pour que l'État se saisisse pleinement du potentiel de l'IA, la direction interministérielle du numérique (DINSIC) et la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) lançaient, le 2 avril dernier, un 2^{ème} appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des administrations pour expérimenter l'intelligence artificielle dans les services publics. Cet AMI s'inscrit dans le programme d'investissements d'avenir (PIA) piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI). La Caisse des dépôts et consignations (CDC) en est l'opérateur administratif et financier.

Les nouveautés de ce 2^{ème} AMI

En juin 2018, un <u>1^{er} appel à manifestation d'intérêt</u> était lancé, dans le cadre du programme d'investissement d'avenir. Sur les 52 projets déposés par les administrations, 6 ont été sélectionnés par un jury d'experts. Ces projets sont en cours de développement au sein des services publics et aboutiront à un **prototype fonctionnel en octobre 2019.**

Comme pour le 1^{er}, les lauréats du 2^{ème} AMI bénéficieront d'un accompagnement de la part de la DINSIC et de la DITP, afin d'aboutir à un prototype fonctionnel tout en anticipant et préparant les transformations métier associées à l'intégration de l'IA dans les pratiques de travail des agents.

Nouveauté de ce 2^{ème} appel à manifestation d'intérêt : les **projets techniquement plus exploratoires** bénéficieront d'un accompagnement spécifique, via un partenariat avec un institut de recherche ou une entreprise innovante.

Grâce à un budget plus conséquent de **3,5 M€ pour l'accompagnement technique et métier** et **500 k€ pour l'accompagnement scientifique**, ce ne sont pas moins de 15 projets qui ont été sélectionnés pour cette 2^{ème} vague d'expérimentation.

Des candidatures nombreuses et diversifiées

Témoignant d'une mobilisation importante, 46 projets ont été proposés par 38 administrations à ce 2^{ème} AMI avec des objectifs d'application très variés, reflétant une forte volonté d'explorer grâce à l'IA de nouvelles manières de remplir leurs missions de services public.

Parmi les administrations candidates, des directions d'administration centrale et des services déconcentrés mais aussi des établissements publics, des instances juridictionnelles, des acteurs du milieu universitaire ou hospitalier.

Les 11 projets sélectionnés pour un accompagnement technique et stratégique :

- Direction générale de la santé : analyser et prétraiter des signalements d'événements sanitaires
- Centre hospitalier universitaire de Bordeaux : simplifier la recherche d'informations dans le dossier patient pour faciliter la décision médicale
- Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire : surveiller l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants
- Direction générale des collectivités locales : optimiser le contrôle de la légalité des actes
- Direction générale de la Gendarmerie nationale : améliorer le système de pré-plainte en ligne
- Direction générale des douanes et des droits indirects : détecter les fausses déclarations douanières
- Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) : créer un moteur de recommandation pour identifier l'établissement employeur dans le cadre du recensement de la population
- Chambre des métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine : conseiller les artisans au moment de leur implantation (opportunités et risques)
- Institut national de l'environnement industriel et des risques : caractériser les sources des contaminations environnementales
- Direction générale des entreprises commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques : développer une solution de veille et d'exploitation d'informations pour améliorer la sécurité économique
- Conseil d'État : détecter automatiquement les séries de contentieux appelant une décision commune

Les 4 projets sélectionnés pour un accompagnement scientifique :

- Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes : détecter les clauses et pratiques abusives dans les contrats, devis et factures
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) : faciliter le calcul du positionnement des points de référence terrestre à partir des données satellites
- Cour de cassation : identifier les divergences de jurisprudence
- Service hydrographique et océanographique de la marine : améliorer la cartographie sous-marine du littoral

Et maintenant ? Une année pour expérimenter avant l'évaluation des résultats

Des experts en données, IA et transformation numérique accompagneront les lauréats sur le plan technique (développement d'un prototype fonctionnel) et métier (accompagnement au changement) pendant l'année à venir.

« La stratégie ambitieuse du Gouvernement en matière d'intelligence artificielle s'accompagne d'un investissement sans précédent de 1.5 milliard d'euros sur 5 ans. Dans ce cadre, j'ai la conviction que l'IA doit être une formidable opportunité pour transformer l'action publique. Les 15 projets sélectionnés vont permettre de simplifier et faciliter la vie des français et d'améliorer le fonctionnement du service public.»

Cédric O, secrétaire d'État chargé du numérique

> Découvrez les lauréats du 2^{ème} AMI « Intelligence artificielle »